

## COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

## ARRÊTÉ N° 111/2021

OBJET : Grande Rue  
Règlementation de la circulation et du stationnement  
Ouverture chambre télécom

---

NOUS, MAIRE de la commune de GRÉZIEU-LA-VARENNE (Rhône),

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2211-1, L 2212-2, L2212-5 ;

VU le code de la route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/1967 du ministre de l'intérieur et du ministre de l'équipement et du logement et modifiée par les textes subséquents ;

VU la demande d'origine de la société SETELEN en date du 24 juillet 2021 ;

CONSIDERANT qu'il va être entrepris des travaux d'ouverture de chambre télécom ;

CONSIDERANT qu'il importe de réglementer la circulation pour assurer la sécurité des piétons et de ouvriers ;

CONSIDERANT que le secteur en cause est à l'intérieur des limites d'agglomération ;

## A R R Ê T O N S

ARTICLE 1 : Du lundi 20 septembre 2021 au vendredi 08 octobre 2021, la chaussée sera rétrécie sur la Grande Rue, à l'intersection avec l'avenue Lucien Blanc (RD30) afin d'ouvrir la chambre télécom.

ARTICLE 2 : Du lundi 20 septembre 2021 au vendredi 08 octobre 2021, deux places de stationnement en face du boucher, sur la place des anciens combattants seront interdites afin de stationner la nacelle de l'entreprise.

ARTICLE 3 : La circulation sera régulée par panneaux ou manuellement.

ARTICLE 4 : Le stationnement de tout véhicule sera interdit au droit des travaux.

ARTICLE 5 : Une signalisation appropriée sera installée par le demandeur.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats du chantier, 48 heures avant le début des travaux.

ARTICLE 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Vaugneray,
- Monsieur le Responsable de la Police municipale de Grézieu la Varenne,
- Monsieur le Responsable de la société SETELEN, ZI Les Troques, 69630 CHAPONOST.

Fait à GREZIEU LA VARENNE le 06 septembre 2021

LE MAIRE : Bernard ROMIER

